

Chaumont-en-Vexin

In: Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial 16, 1999. pp. 153-156.

Citer ce document / Cite this document :

Germand Jacques, Morel Michel. Chaumont-en-Vexin. In: Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial 16, 1999. pp. 153-156.

doi : 10.3406/pica.1999.2057

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pica_1272-6117_1999_hos_16_1_2057

CHAUMONT-EN-VEXIN

Jacques GERMAND et Michel MOREL *

L'ANTIQUITÉ

Deux voies traversant le territoire de Chaumont-en-Vexin durant l'Antiquité sont relativement bien attestées. L'une, passant au pied de la butte d'ouest en est, relie Gisors à Chambly ; un tronçon de cette voie fut reconnu par Raymond Pillon dans les années 1960, près du château du Jard. L'autre orientée du nord au sud, relie Beauvais à la voie Rouen-Paris.

Plusieurs **gués** ont pu être identifiés à l'occasion de travaux, aux emplacements actuels des ponts. Au lieu-dit « l'Aillerie », la présence de dalles au fond des rivières de la Troesne et du Bras d'Or, indique probablement le passage de la voie Gisors-Chambly. Une zone d'**habitat** antique a été révélée en prospection pédestre, autour des gués sur la Troesne et au carrefour des deux voies, par un mobilier archéologique diffus.

LE HAUT MOYEN ÂGE

LE STATUT

Une position stratégique, mais un statut ambigu

Sous le règne de Charles le Chauve (843-877) débute la construction d'une vaste ligne de défense contre les incursions vikings, composée de **places fortes** disposées le long de la rivière d'Epte depuis Sérifontaine jusqu'à La Roche-Guyon. Chaumont prend place dans ce dispositif.

En acceptant la vassalité au roi de France Charles le Simple, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911, le chef normand Rollon reçoit une partie de la Neustrie, province occidentale du royaume. La frontière entre l'Île-de-France et le duché de Normandie est fixée à la rivière d'Epte ; le comté du Vexin est alors promu au rang de **marche**, et Chaumont appartient à cette frontière du royaume, sans qu'il soit possible de préciser si c'est comme agglomération ou seulement comme place forte.

LES LIMITES DE L'OCCUPATION

L'habitat se développe dans la plaine au carrefour des deux grandes voies, bien protégé par les marais au pied ouest du mont. Le sommet du mont accueille quant à lui les premières fortifications.

Un **cimetière** du haut Moyen Âge découvert par Raymond Pillon en 1932 est signalé sur le territoire de Chaumont au lieu-dit le «Moulin Baudet»,

(WOIMANT 1995 : 204) sans qu'on ait pu en retrouver le lieu précis. Sur les communes de Reilly, Boubiers, Trie-Château, et sur la route de Liancourt-Saint-Pierre très proche, d'autres érudits ont signalé des découvertes de sarcophages, malheureusement dispersés. Dans les bois proches de Reilly, comme dans la plaine située entre Chaumont et Boubiers, de nombreuses sépultures datables du haut Moyen Âge ont également été repérées. Cette dispersion témoigne d'une occupation dont les réels pôles de fixation de l'habitat ne sont pas encore définis.

LA STRUCTURE INTERNE DE LA VILLE

L'implantation d'un **monastère bénédictin** (1) sur le sommet du mont au haut Moyen Âge demeure du domaine de l'hypothèse (HAMON 1995). Une occupation permanente du mont dès cette époque reste cependant envisageable.

La **forteresse de Chaumont**, fut érigée sur le sommet du *Calvus Mons in Alliaris* (Mont Chauve en l'Aillerie) à la fin du IX^e siècle, vraisemblablement sur l'instigation du roi Louis II le Bègue, fils de Charles le Chauve (MOREL 1997 : 14-15). Les vestiges de fortifications encore visibles de nos jours, correspondraient peut-être aux premières défenses réalisées au IX^e siècle. La tour, reconstruite à plusieurs reprises, portera le nom de « Tour au Bègue », peut-être en souvenir du roi Louis.

LE MOYEN ÂGE

LE STATUT DE LA VILLE :

Une place forte frontalière très disputée

Chaumont est qualifiée dès le XI^e siècle de *castrum munitissimum et ditissimum* (place forte très riche et très fortifiée).

Le site joue en effet un rôle important dans la stratégie royale entre 911, (traité de Saint-Clair-sur-Epte qui cède la Normandie à Rollon), et 1204 (intégration de la Normandie au Domaine royal). Près de trois siècles de guerres se dérouleront sur ce territoire pour la possession par les Normands du Vexin, et plus particulièrement du Vexin français. Ainsi, en récompense de son aide armée, le roi de

* Membres du GERA (Groupe d'Études et de Recherches Archéologiques districale du Vexin-Thelle).

France Henri I^{er} cède vers 1031 à Robert le Diable, duc de Normandie, les villes de Pontoise, Chaumont, et tout le Vexin de l'Oise à l'Epte. En 1098, Guillaume le Roux, fils et successeur de Guillaume le Conquérant, reprenant les prérogatives de son père, passe l'Epte avec une troupe importante et vient mettre le siège devant Pontoise. Repoussé, il se replie sur Chaumont dont il tente en vain le siège. En 1121, Chaumont et ses environs sont incendiés et pillés. En 1167, Henri II Plantagenêt assiège la ville, le roi Louis VII vient s'y opposer, mais Chaumont, surprise, est de nouveau incendiée.

Une période de stabilité s'installe lorsque la Normandie devient définitivement province en 1259, lors du traité de Paris. Le château de Chaumont, n'ayant plus de fonction militaire, est désarmé et subsistera jusqu'à la guerre de Cent Ans, se ruinant lentement à l'instar d'autres forteresses de l'ancienne frontière de l'Epte. En 1358 Charles le Mauvais s'empare de Chaumont et réside un an dans la forteresse, vivant sur le pays et dévastant tous les villages. Pendant la guerre de Cent Ans, en 1419, Henri V d'Angleterre se déploie sur le Vexin, prend Chaumont et installe une garnison qui restera au château jusqu'en 1449.

Toujours fief du Domaine royal, jamais aliéné, il restera une possession détachée du comté de Chaumont, avec une justice seigneuriale indépendante de celle de la ville.

Siège d'une des premières prévôtés dès le X^e siècle, dotée d'une **charte communale** par le roi de France en 1182, la ville sera souvent considérée comme la capitale du Vexin.

LES LIMITES DE LA VILLE :

naissance et mort du bourg castral

Les XI^e et XII^e siècles voient à la fois le développement du site de *Alliaria*, à la base du mont, et sur le sommet au sud du premier **donjon**, par la création du premier bourg, dans la basse-cour de la forteresse.

Ce **bourg**, né de l'initiative seigneuriale, même s'il est fondé à proximité d'un monastère, a dû tout d'abord être contenu dans l'enceinte même de la forteresse. Puis cette dernière ayant repris son statut essentiellement militaire, l'agglomération s'est développée à l'extérieur du rempart castral jusqu'à atteindre une superficie de près de 2,5 ha. Nous ignorons à quelle époque le bourg fut réparé, mais il est probable que ces travaux furent entrepris dès la seconde phase de modification du *castrum* par Philippe I^{er}. Les travaux devaient d'ailleurs être déjà avancés à la fin du XI^e siècle, puisque le moine normand Orderic Vital, un contemporain, évoque les Chaumontois lors du siège de 1098 « défendant avec vigueur leurs fortifications ». De cette enceinte

seules trois des tours, dont le nombre total devait s'élever à quatorze ou quinze, nous sont connues en position grâce à un plan de la ville levé en 1785. En 1167 les Normands pillent et incendient la ville, la forteresse résista et souffrit peu, par contre les habitations qui se situaient dans la partie sud de la basse-cour, composées de bois et de chaume, contenues dans une enclave très resserrée, furent totalement détruites. L'urbanisation se reporte dès lors sur le côté nord-est et en contrebas du mont et des principaux édifices religieux, établissant la **ville basse** (Duplessis 1740, p.287).

En 1258 la **maladrerie Saint-Lazare** est construite sur la route de Trie à 2km de Chaumont. On la nomme hôpital de Saint-Lazare et de Saint-Sulpice dans un acte de 1281, car la chapelle de Saint-Sulpice de Flavacourt en dépendait (DUPLESSIS 1740, p.288).

LA STRUCTURE INTERNE DE LA VILLE

Au milieu du XII^e siècle, la partie est à sud-est du mont est sans doute remblayée et mise à niveau, afin de permettre l'extension du bourg sous les remparts, ainsi que la construction face à la porte du *castrum* de l'église dédiée à la Sainte-Vierge. Cet édifice appelé plus tard **église Notre-Dame (7)**, a sans doute été la première église du bourg fortifié de Chaumont, et servira de paroisse jusqu'à la construction au XVI^e siècle de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Le **donjon (12)** de la forteresse devait avoir trois étages et atteindre une vingtaine de mètres de haut ce qui lui permettait de découvrir les plaines du plateau sud. Pour s'adapter au mode de vie seigneurial, une porte de rez-de-chaussée dût être percée, la passerelle d'accès supprimée et le fossé de la motte du donjon partiellement comblé (Morel 1997, p.23).

L'édification d'un important bâtiment nommé **Logis Royal (13)**, destiné vraisemblablement à accueillir le roi, dut occasionner quelques aménagements dans la partie sud-ouest des fortifications. L'**église Saint-Martin d'Aix (3)** est fondée en 1115 par les seigneurs fiefés de Rebetz, probablement à cause de l'éloignement de l'église paroissiale Notre-Dame du Mont. En 1182 Louis VI le Gros y installe un **prieuré** qui reçoit les moines de l'abbaye Saint-Martin de Pontoise afin de défricher les terres que ce monastère possédait dans la région.

En 1120 est fondé le **prieuré Notre-Dame de l'Aillerie (2)** par Hugues et Drogon de Chaumont. Cinq ans plus tard l'église Notre-Dame de l'Aillerie est construite à côté du prieuré.

Le premier lieu de culte, qui se serait installé sur le mont au haut Moyen Âge, est donné par Louis VII le Jeune en 1145 à l'abbaye Saint-Denis qui en fait le **prieuré Saint-Pierre (1)** pour recevoir douze moines. À cet emplacement est érigée, en 1157, une nouvelle église sous le même vocable par Suger, abbé de Saint-Denis.

L'**hôpital Saint-Antoine (10)** est mentionné pour la première fois en 1204 à l'occasion de la construction d'une chapelle.

LES TEMPS MODERNES

LE STATUT DE LA VILLE

À partir de 1226, un bailli officie à Chaumont. Dès 1543, François I^{er} y établit un **bailliage royal** et y incorpore la ville de Magny. En 1790 le bailliage est supprimé par un tribunal civil de première instance, lui même remplacé en 1795 par un tribunal de justice de Paix, en même temps que Chaumont devenait chef-lieu de district.

À Chaumont est également installé un bureau de la Cour des Aides de Rouen, chargé de percevoir les impôts indirects et la taille. C'est également une circonscription et la résidence d'un maître des eaux et forêts, charge qui en 1669 fut réunie à celle de Clermont.

Les officiers royaux avancent le nombre de 1500 habitants en 1542.

LES LIMITES DE LA VILLE

Duplessis écrivait en 1740 : « la ville, qui n'a point été rebâtie sur le haut de la montagne, s'est étendue insensiblement, ou plutôt, elle a étendue ses faubourgs dans la vallée, sur le bord de la rivière ».

Chaumont était jusqu'alors une ville ouverte, mais connaissant une recrudescence de pillages au début du XVI^e siècle, avec le passage des troupes espagnoles, flamandes, celles de la Ligue et de Henri IV, il fut décidé d'édifier des portes aux entrées de la ville : les **portes de Liancourt (14)**, **d'Enfer (15)**, **de Beauvais (16)**, et **Linot (17)**. Elles restèrent en place jusqu'au début du XIX^e siècle.

Le Grand Rebetz, appelé ainsi en opposition aux terres situées au nord-est (le Petit Rebetz qui fût un village de quelques 25 feux au XVII^e siècle) était un fief au Moyen Âge. Les seigneurs de Rebetz étaient propriétaires du moulin Baudet, à la sortie du bourg, ainsi que de nombreuses terres des environs sur Liancourt et Boissy le Bois. Le **château-ferme (11)** et le fief **de Rebetz** étaient de la propriété des Pellevé, dont le célèbre Cardinal de la Ligue, aux XVI^e et XVII^e siècles. C'était un très bel édifice, avec tour à chaque angle, entouré d'un parc avec étangs, il fut détruit pendant la Révolution.

Un **réseau routier** plus adapté au développement de la ville se déploie surtout en liaison avec Trie, Gisors et le raccordement de la nouvelle route royale de Gisors à la Houssoye dont la création se situe vers 1784. De nombreuses allées cavalières sont

créées et sillonnent la région. Pour certaines, elles devinrent ultérieurement des voies de communications locales. Le réseau se densifie autour de la ville pour desservir les nouvelles implantations en dehors des portes.

L'**assèchement total des marais** en amont fut entrepris par des particuliers gros propriétaires en 1777. Le creusement du canal de Marquemont commença au milieu du XVIII^e siècle pour s'achever vers 1830, lors de la création de la Place de la Foulerie au centre de Chaumont, qui était décrite encore comme un « marais fangeux » qu'il fallait rendre salubre.

LA STRUCTURE INTERNE DE LA VILLE

En 1542 un état des Officiers Royaux évoque les « ruines, vieilles murailles où il n'y a point aucune habitation, joignant laquelle y avoit chatel estant à présent aussy en ruine ». Cette description correspond à la représentation du château sur un plan des villes de la forêt de Thelle de 1541, sur lequel on découvre cet état de ruines de la forteresse et du Logis Royal.

En 1644, des religieuses du Tiers ordre de Saint-François venant d'Artois, dont le monastère avait été dévasté par les guerres, s'installent dans l'ancien hôpital Saint-Antoine fondé à la fin du XII^e siècle. Ce **couvent** de soeurs grises prit le patronage de **Sainte-Élisabeth (10)**. Vendu comme bien national en 1793 les bâtiments seront détruits. Millin signale en 1790 le rôle de paroisse de **l'église Saint-Jean-Baptiste (5)** qui « s'étend à toute la ville ; on a supprimé celle de Saint-Martin d'Aix et celle de l'Aillerie ». Sa construction fut commencée à la fin du XV^e siècle ou au tout début du XVI^e siècle. L'édifice sera consacré en 1554 et la tour terminée sous Henri IV.

En 1600, un **couvent des Trinitaires** s'installe sur une terre de Caillouet au nord de Chaumont, avec l'aide de Dom Jacques Doublet moine de Saint-Denis et prieur de Saint-Pierre de Chaumont.

En 1633 une petite chapelle dédiée à **Saint-Jean-l'Évangéliste (6)** est élevée dans le centre du bourg.

Le **couvent des Récollets (9)**, achevé en 1637, le plus récent des bâtiments conventuels de Chaumont est le seul à être resté en place. Les Récollets étaient déjà installés à la sortie de Trie au couvent Sainte-Marguerite, et leur nouvelle installation fut aidée par les différents seigneurs des environs. L'excellente construction au carré, avec sur le côté droit une vaste chapelle, engagea très vite le Directoire du district à l'occuper. Puis la Municipalité Révolutionnaire et enfin, locaux de l'hôtel de ville, fonction qu'elle remplit encore de nos jours.

BIBLIOGRAPHIE

Bien qu'imparfaits, deux ouvrages demeurent incontournables pour aborder l'histoire de Chaumont-en-Vexin : les travaux de J.-B. Frion, magistrat à Chaumont et érudit local, édités en 1866, et ceux du curé-doyen J.-C. Ware vers 1920. Les écrits de ce dernier sont d'un grand intérêt malgré l'absence de citation des sources exploitées. Malgré tout l'ouvrage de Duplessis demeure la base de toute recherche, étayé des éléments fournis par Dom Jacques Doublet, prieur de Saint-Pierre de Chaumont, dans son histoire de l'abbaye de Saint-Denis en 1625, qui évoque à plusieurs reprises Saint-Pierre de Chaumont. Les informations de ce prieur sont de première importance car il avait accès aux chartes de l'abbaye et du prieuré.

ANONYME (fin XVI^e siècle) - *Mémorables et déplorablez escritz contenant partie des histoires tragiques qui se sont faictes et passées durant les guerres civiles advenues en ce Royaume de France depuis le jour des barricades de la ville de Paris 12 mai 1588 dans la ville de Gisors et lieux circonvoisins*, rééd. par Fitan et Charpentier, Pontoise, 1878.

ANONYME (1999) - *Les moulins et les meuniers du Vexin-Thelle*, Association du Pétillon, Éragny-sur-Epte, p. 29-52.

BATTICLE Abbé (1891) - *Histoire de Délincourt*, Paris, 73 p.

BAUME A.(s.d.) - «Richard Coeur de Lion et la Défense du Vexin Français», cahiers Société d'Histoire et de Géographie du Bassin de l'Epte.

CAMBRY (1803) - *Description du département de l'Oise*, édit. par Didiot l'Aîné, Paris, p. 123-157.

CHÂTELAIN André (s.d.) - *Châteaux-forts et féodalité en Ile-de-France du XI^e au XIII^e siècle*, p. 174-176.

DE MENTQUE (1955) - *Origines de la Maison des Chaumont-Quitry*, édit. Franciscaines, Paris, p. 1-41.

DOUBLET Dom Jacques (1625) - *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis*, édit. par Michel Soly, Paris, 1378 p.

DUPLESSIS (1740) - *Description géographique et historique de la haute Normandie, divisée en deux parties, dont la première comprend le pais de Caux, et la seconde le Vexin*, Paris, 1740, p. 283-289.

FRION J.-B. (1866) - *Description, histoire et statistique de la ville de Chaumont-en-Vexin*, Res Universis, rééd. 1988.

GRAVES Louis (1827) - *Précis statistique de Chaumont, Beauvais,*

1827, 209 p. (Extrait de *Annuaire statistique et administratif du département de l'Oise et du diocèse de Beauvais*).

HAMON E. (1995) - «La construction de l'église Saint-Jean-Baptiste de Chaumont-en-Vexin», *Groupe d'Études des Monuments et Oeuvres d'Art du Beauvaisis*, bulletin n°69.

HERSAN (1858) - *Histoire du Vexin et de Gisors*.

LEMAIRE R. (1993) - *Histoire du département de l'Oise, Centre Régional de Documentation de Picardie*, t.I, p. 166, 184, 189, 203, 251, 260, 475.

MILLIN (1790) - *Antiquités Nationales*, chap. 42, 22 p.

MOREL Michel (1997) - *La forteresse médiévale de Chaumont-en-Vexin, du IX^e au XII^e siècle*, G.E.R.A. district du Vexin-Thelle, Chaumont-en-Vexin, 37 p, fig.

PAPIN E. (s.d.) - *Gisors et la Vallée de l'Epte*.

PIHAN DE LA FOREST (1775) - *Mémoire sur l'Élection de Pontoise*, réédit. par J. Dupaquier 1978, 61 p.

RÉGNIER L.(1891) - «Notices archéologiques et monumentales du canton de Chaumont-en-Vexin, Reilly», dans *Mémoires de la Société académique d'Archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, p. 706-725, fig.

SIRAT J. (1979) - «Le Vexin français à l'époque mérovingienne», dans *Mémoires de la Société Historique et Archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin*.

SUGER (vers 1150) - *Vie de Louis VI le Gros*, Les belles lettres, édit. 1964.

VITAL Orderic (vers 1130) - *Histoire de Normandie*, t.III, p. 224.

WARE J.-C. (1920) - *Histoire de Chaumont-en-Vexin*, Le Clocher.

WOIMANT G.-P. (1995) - *L'Oise*, Carte archéologique de la Gaule, Michel Provost dir., Paris, 570 p.

Plans

Plan de la ville de Chaumont-en-Vexin, levé par le géomètre royal Réthoré en 1785. (A.D.Oise)

Plan cadastral de 1811 (Mairie de Chaumont)

Carte du Vexin français XVII^e siècle (Musée départemental du Val d'Oise, Guiry-en-Vexin)

Carte de la forêt de Thelle en 1541, fonds d'archives de La Roche-Guyon (A.D.Val d'Oise).